

Les conduits (de cheminée et autres...) : un piège pour les oiseaux !

Les chutes dans les conduits représentent une cause d'accueil importante dans les centres de soin. De nombreux oiseaux décèdent chaque année d'être restés coincés trop longtemps dans un conduit.

Pourquoi les oiseaux tombent dans les conduits ?



UNE CACHETTE : les oiseaux voient dans les conduits des cavités dans lesquelles ils peuvent se réfugier en cas d'intempéries ou d'attaque, aux même titre que les trous dans les arbres. Ils s'y engouffrent mais ne peuvent pas ressortir.



UN LIEU DE NIDIFICATION : tout comme pour les cachettes les oiseaux voient dans les conduits des cavités naturelles dans lesquelles leurs petits seront en sécurité.



UN POSTE D'OBSERVATION : les conduits sont de très bonnes tours de guet où les oiseaux peuvent s'installer pour observer leur environnement, se reposer, ou même se réchauffer. Mais ils arrivent que certains y tombent par inattention.

Pourquoi ne remontent-ils pas ?

C'est l'étroitesse des conduits et leurs parois glissantes qui en font des pièges mortels pour les oiseaux. Ces derniers ne peuvent ni déployer leurs ailes pour s'envoler, ni s'agripper aux parois pour remonter.

Nombreux sont ainsi les oiseaux qui présentent des blessures importantes aux ailes et aux pattes pour avoir désespérément tenté de s'extirper des conduits...

Cas particulier

Les anciennes cheminées aux conduits très larges dans lesquelles les oiseaux peuvent nicher sans danger. Celles-ci sont très prisées par les chouettes effraies.

LES RISQUES

Pour les hommes

Un conduit obstrué, même partiellement, par un oiseau ou un nid peut :



Déclencher un incendie



Provoquer une intoxication au monoxyde de carbone

Pour les oiseaux



Intoxication avec les fumées et la cendre

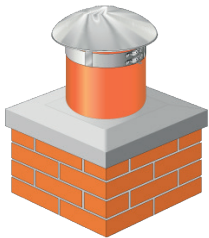


Brûlures

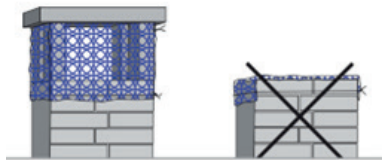


Émaciation et déshydratation

AVANT D'INTERVENIR ASSUREZ-VOUS QU'AUCUN ANIMAL NE SOIT DANS VOTRE CONDUIT.
La période hivernale est généralement la plus propice à la réalisation de ces travaux.



LES CHAPEAUX (« chapeau d'haubanage » ou « chapeau anti-oiseaux »)
Ces protections s'emboîtent sur le conduit. Ils permettent de laisser les fumées s'échapper et empêchent les animaux de rentrer dans les conduits. Attention cependant, ces chapeaux ne s'adaptent pas à toutes les cheminées, prenez conseil auprès de votre constructeur ou d'un ramoneur.



LES GRILLES

Vous pouvez utiliser un grillage avec des mailles de 20*25 pour éviter aux oiseaux de passer. Attention, cette solution n'est pas adaptée aux cheminées plates en raison du risque d'obstruction du grillage.

⚠ Le matériel choisi doit être ininflammable et résister aux fumées de cheminée.

Et le prix ?

Bien moins cher que de faire intervenir un ramoneur tous les ans...

Le coût des dispositifs/matériaux ainsi que leur installation se situe en général autour des 150-200€. Il peut néanmoins varier en fonction du type de cheminée.

Un oiseau est coincé, que faire ?



OUVRIR LA TRAPPE

Ouvrez ou entrouvrez la trappe pour permettre à l'oiseau de descendre tout seul jusqu'en bas. Attrapez-le ensuite avec une serviette. S'il n'y parvient pas, tentez de l'aider en vous munissant d'un gant de jardinage.

DESSERRER LE CONDUIT

Desserrez les colliers de serrage pour déboîter les tuyaux afin d'attraper l'oiseau ou lui permettre de descendre en élargissant ainsi le tuyau.

LES RAMONEURS/POMPIERS

Vous pouvez contacter un ramoneur qui tentera de déloger doucement l'oiseau. Il peut également arriver que les pompiers se déplacent pour secourir un oiseau que vous n'arrivez pas à décoincer. A voir selon les communes.

Si l'oiseau est blessé placez-le dans un carton perforé et tapissé de journaux. Installez-le dans une pièce calme et contactez le centre le plus proche de chez vous :

 <https://www.w-r-u.org/liste-des-centres>